



## LA PHEROMONE N°50 Novembre 2018



### À venir...

- **Samedi 1<sup>er</sup> décembre** : Assemblée générale de l'Abeille Finistérienne au Lycée Le Nivot à LOPEREC à partir de 9h
- **Les formations 2019** débuteront le samedi 26 janvier. Vous trouverez le calendrier sur le site de l'Abeille Finistérienne.

## L'EDITO

La saison apicole 2018 est terminée, place à 2019. Une porte se ferme mais quel programme pour cette nouvelle année ?

**Déjà 2 nouveautés** : Le 13 octobre dernier a été organisée la **1<sup>ère</sup> formation sur le cadre administratif de la pratique de l'apiculture** : un sujet complexe mais nécessaire de par l'évolution de certaines démarches administratives. Mais c'est sans aucun doute la première édition de la **Fête du Miel** à Melgven le 3 novembre qui retiendra le plus notre attention par son innovation et sa très grande réussite. Conséquence de notre forte implication dans ces 2 évènements, les réunions de « secteurs » de novembre ont été déprogrammées faute de disponibilité.

**Pour le Groupement d'Achats**, c'est un catalogue élargi que nous vous proposons : des nouveautés bien sûr, mais aussi la prise en compte des attentes de nos adhérents.

Une autre évolution majeure, dans le but d'éviter les déplacements et les RDV parfois difficiles à caler, vous pouvez commander votre matériel préalablement passé à la cire microcristalline.

**Rappelez-vous !** Au cours de l'AG de décembre 2018, nous nous étions fixé une série de projets au travers du programme « Cap 2020 », à savoir : l'acquisition de locaux de stockage, la mise en place de 2 mielleries collectives, le congrès apicole de 2020.

### Où en sommes-nous aujourd'hui ?

C'est d'ici la fin du mois de novembre au plus tard en début décembre que l'Abeille Finistérienne deviendra officiellement propriétaire de son hangar à St Yvi.

Le salon apicole de Rouen a fermé ses portes fin octobre. Dès à présent, nous pouvons dire **Cap à l'Ouest**, avec l'organisation du prochain congrès de l'UNAF sur les terres finistériennes les 22, 23, 24 et 25 octobre 2020.

Tout ceci semblait bien loin, voir irréalisable et pourtant ...

A la porte de 2019 déjà beaucoup d'avancées et des projets en cours mais nous en parlerons ensemble lors de l'AG du 1<sup>er</sup> décembre.

RDV donc à l'AG le 1<sup>er</sup> décembre... c'est le meilleur encouragement que nous puissions recevoir.

Gilbert MORIZUR

**Le 8 octobre**, nous étions présents à la Fête de la pomme organisé au verger de Penn Allée à Plomelin : l'occasion de remettre à notre partenaire le miel de la 1<sup>ère</sup> récolte réalisée sur le rucher, malgré le temps pluvieux !!



**Le 3 novembre** s'est déroulée à Melgven, la première édition de la Fête du Miel organisée par le collectif Ar Ruskenn : une vraie réussite avec un public venu nombreux déguster les produits des producteurs locaux et profiter des animations proposées tout au long de la journée.

Le concours de pain d'épices a connu un beau succès avec 17 candidats en lice et des lauréats 100% Abeille Finistérienne.

Un grand merci aux bénévoles qui nous ont aidé à faire de cette journée un moment festif et convivial ... et à l'année prochaine pour la seconde édition !!



<https://www.letelegramme.fr/finistere/melgven/fete-du-miel-des-organisateur-en-mode-happy-04-11-2018-12124281.php>

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/melgven-29140/la-fete-du-miel-ete-un-vrai-regal-6054552>

**Du 25 au 28 octobre** : des membres du conseil d'administration ont participé au congrès international d'Apiculture et Apithérapie de Rouen qui a accueilli plus de 9500 visiteurs. L'occasion de faire le plein d'idée pour nos futures mielleries.





## GROUPEMENT D'ACHATS

Le groupement d'achats relance en cette fin d'année la consultation de fournisseurs pour vous faire bénéficier des meilleures conditions tarifaires pour l'achat de votre matériel d'apiculture.

Vous trouverez en pièce jointe le **catalogue 2019 qui compte plus de 50 articles avec une quinzaine de nouveautés** : nous espérons ainsi répondre à vos attentes avec notamment du matériel supplémentaire pour la miellerie et des accessoires pour le rucher.

Les bons de commande seront à retourner pour **le 23 novembre 2018** à l'adresse figurant en bas du bon de commande. Attention à bien prendre en compte cette nouvelle adresse pour vos envois :

Abeille Finistérienne  
37 rue de l'Argoat  
29260 LESNEVEN

Votre commande devra être accompagnée **d'un chèque d'acompte de 30% du montant total** de votre commande.

➤ Par ailleurs, si vous souhaitez que vos corps de ruche et hausses neufs soient imprégnés de cire microcristalline, vous pouvez sélectionner, dès le remplissage de votre bon de commande, la référence concernée portant la mention **PARRAFINEE**.

Nous pourrions ainsi avoir, en amont, les quantités de matériel à traiter à la cire microcristalline et organiser les opérations d'imprégnation courant février / mars.

➤ Concernant les pains de cire (**cire issue exclusivement des opercules et hausses**), elle sera récupérée lors de l'AG du 1er Décembre au Nivot.

Une fois pesée avec déduction d'un pourcentage d'impuretés, votre cire sera reprise au prix de **10.50 € le Kg**. Un avoir sera établi et viendra en déduction de votre nouvelle commande de cire, matériel ou pots.

Tarif 2019 de la cire gaufrée : **72 € les 5 Kg**

➤ Le matériel vous sera distribué en début d'année 2019 sur le site que vous aurez coché : Ploudaniel ou St Yvi.

Attention au changement d'adresse pour le local de Saint-Yvi : au lieu-dit Menez Riou Vraz.

## LA CIRE MICROCRISTALLINE

Le matériel apicole en bois peut être traité de différentes manières, dont par immersion dans de la cire microcristalline. Ce traitement nécessite un matériel spécifique et le respect des règles de sécurité. Il présente l'avantage de détruire les microorganismes incrustés à la surface du bois.

La cire micro cristalline est une cire minérale, blanche, transparente et mi-dure, qui dispose d'une structure cristalline très petite. Ceci lui donne des qualités de flexibilité et d'intéressantes propriétés d'adhésion. La cuve à cire microcristalline permet de protéger durablement les ruches (corps et hausses en bois) en imprégnant ces éléments avec de la cire à haute température.

➤ Avantage : le bois devient imperméable par imprégnation ; protection contre les intempéries.

Autre avantage intéressant : les micro-organismes incrustés à la surface du bois sont détruits. Détruits aussi, les spores, les larves, les insectes, les germes contenus dans le bois. Toute forme de contamination est éliminée, y compris les spores de loque américaine si la température de la cire dépasse 125° pendant 7 à 8 minutes.

➤ A noter aussi que ce traitement est accepté pour une exploitation en apiculture biologique : la cire micro cristalline est considérée comme une huile de paraffine autorisée à l'annexe 2 (cf. site ITSAP)

L'Abeille Finistérienne dispose de deux bacs d'imprégnation à la cire microcristalline. Lors de votre commande de matériel bois, vous aurez la possibilité de choisir entre du matériel nu ou imprégné à la cire.

Ce traitement concerne :

- Les corps de ruches
- Les hausses
- Les ruchettes

Les tarifs 2019 sont de **3€ pour un corps** de ruche et de **1.50€ pour une hausse ou une ruchette**.



Il est encore temps de déclarer vos ruches !!

Pour cela, vous connecter au site du ministère de l'agriculture : [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr).

Cette déclaration en ligne est à privilégier car simple d'utilisation et vous permettant de recevoir automatiquement votre récépissé.

Si vous ne disposez pas d'un accès à internet, vous pouvez toujours réaliser une déclaration de ruches par voie postale en remplissant le formulaire CERFA n° 13995\*04. Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ deux mois à compter de la réception du formulaire par l'administration.



La date de l'assemblée générale 2018 de l'Abeille Finistérienne est fixée au :

**Samedi 1<sup>er</sup> décembre, à partir de 9 h.**

Elle se tiendra au Lycée agricole du Nivot à LOPEREC.

Le Président et son conseil d'administration auront le plaisir de vous accueillir autour d'un café.

L'AG débutera par la présentation des rapports d'activité et financiers de l'année écoulée puis les projets pour 2019.

Après le déjeuner pris en commun, nous recommencerons vers 14 heures par un moment d'échanges par le biais de questions/réponses.

Nous vous proposons ensuite une conférence sur la thématique :

**« Aethina tumida, un danger pour la filière apicole »**

Voici quelques années que l'on entend parler de ce coléoptère, mais pour la majeure partie d'entre nous a part d'entendre dire qu'il présente un nouveau risque pour les colonies d'abeilles, nous ne savons guère répondre aux aspects plus techniques : à quoi ressemble ce petit insecte ? Comment vit-il ? Quel risque pour les abeilles,

Autant de questions auxquelles répondra

**Mme Monique L'Hostis - Professeure à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes**

NB : Pour le repas de midi il est impératif de vous inscrire au préalable via le bon d'inscription joint.

Le prix du repas est fixé à 22€.

### Renouvellement du Conseil d'Administration

Des places sont disponibles au sein du CA. Si vous souhaitez vous investir au sein de la structure, nous vous demandons de faire acte de candidature par courrier motivé avant le 1<sup>er</sup> décembre en l'adressant à l'adresse suivante :

Gilbert MORIZUR  
24 rue Jean Piaget – 29200 BREST

**ADRESSE MAIL**

L'Abeille Finistérienne vous communique des informations par l'intermédiaire de l'adresse « [abeille.finisterienne@gmail.com](mailto:abeille.finisterienne@gmail.com) ».

➤ Inutile d'envoyer un message à cette adresse car il s'agit **uniquement d'une boîte d'envoi**, votre message ne sera donc pas lu.

➤ Par contre, si vous ne recevez aucun message de l'Abeille Finistérienne, merci de bien vouloir nous le signaler afin que nous apportions les corrections nécessaires sur nos listings.

Message à adresser à l'adresse :  
**[gmorizur@neuf.fr](mailto:gmorizur@neuf.fr)**